



# BOURSE AUX JOUETS

## REGLEMENT INTERIEUR

- Article 1: La manifestation dénommée « **Bourse aux jouets** » organisée par l'association des « Amis de l'école de Pompadour » se déroulera à la salle polyvalente d'Arnac-Pompadour le 11 novembre.
- Article 2: La Bourse aux jouets n'est ouverte qu'**aux particuliers**. Les participants devront retourner leur inscription aux maternelles avec le règlement ou par mail à [amis.ecole.pompadour@gmail.com](mailto:amis.ecole.pompadour@gmail.com)
- Article 3: Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul marchand.
- Article 4: Les participants de peuvent vendre que des objets personnels et usagés. (Article L310-2 du code de commerce)
- Article 5: Les participants étant non-professionnels, doivent attester sur l'honneur, leur non-participation à 2 autres manifestations de même nature (Article R312-9 du codepénal).
- Article 6: L'**installation** des stands se fera de **8h15 à 9h** et **l'ouverture aux visiteurs** se fera de **9h à 17h**
- Article 8: Les participants seront inscrits sur un registre de police rempli par les organisateurs. Ledit registre sera transmis à la sous-préfecture de la Corrèze dès la fin de la manifestation.
- Article 9: Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration sur les stands.
- Article 10: Le nombre de participants étant limité, nous prendrons en compte, en priorité, les inscriptions complètes.
- Article 11: Les exposants s'engagent à **ne pas remballer leur marchandise avant 16h**.

### DEMANDE D'INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE / PARTICULIER

Le soussigné(e) : Nom.....Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Adresse :.....Code postal :.....Ville :.....

Téléphone Portable :.....Adresse mail :.....

Pièce d'identité n°.....Délivrée le.....Par.....

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur de la manifestation.

Nombre de table souhaitée : ..... x 6€ , soit .....€

Nombre de portant souhaité (non fourni) : ..... x 2 € , soit .....€

**Total à payer** : .....€

(chèque au nom de « les amis de l'école de Pompadour » ou en espèces dans une enveloppe)

Fait à : ..... le : ..... Signature:

A remettre dans le cahier de correspondance de votre enfant OU à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de Pompadour OU inscrire-vous sur le lien via educartable.

**Joindre une photocopie de la carte d'identité recto-verso, à votre règlement**

**Café offert à votre arrivée**

Infos par mail : [amis.ecole.pompadour@gmail.com](mailto:amis.ecole.pompadour@gmail.com) ou par SMS: Sophie : 06 78 54 55 76

Astuces :

- N'hésiter pas à nous demander flyers et affiches à distribuer autour de vous (collège, entreprises, CE, ...)
- Prévoir de la monnaie \$ et des poches \$ pour vos acheteurs.

En partenariat avec une association locale pour récupérer ce qui n'est pas vendu.



# BOURSE AUX JOUETS

## REGLEMENT INTERIEUR

- Article 1: La manifestation dénommée « **Bourse aux jouets** » organisée par l'association des « Amis de l'école de Pompadour » se déroulera à la salle polyvalente d'Arnac-Pompadour le 11 novembre.
- Article 2: La Bourse aux jouets n'est ouverte qu'**aux particuliers**. Les participants devront retourner leur inscription aux maternelles avec le règlement ou par mail à [amis.ecole.pompadour@gmail.com](mailto:amis.ecole.pompadour@gmail.com)
- Article 3: Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul marchand.
- Article 4: Les participants de peuvent vendre que des objets personnels et usagés. (Article L310-2 du code de commerce)
- Article 5: Les participants étant non-professionnels, doivent attester sur l'honneur, leur non-participation à 2 autres manifestations de même nature (Article R312-9 du codepénal).
- Article 6: L'**installation** des stands se fera de **8h15 à 9h** et **l'ouverture aux visiteurs** se fera de **9h à 17h**
- Article 8: Les participants seront inscrits sur un registre de police rempli par les organisateurs. Ledit registre sera transmis à la sous-préfecture de la Corrèze dès la fin de la manifestation.
- Article 9: Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration sur les stands.
- Article 10: Le nombre de participants étant limité, nous prendrons en compte, en priorité, les inscriptions complètes.
- Article 11: Les exposants s'engagent à **ne pas remballer leur marchandise avant 16h**.

### DEMANDE D'INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE / PARTICULIER

Le soussigné(e) : Nom.....Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Adresse :.....Code postal :.....Ville :.....

Téléphone Portable :.....Adresse mail :.....

Pièce d'identité n°.....Délivrée le.....Par.....

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur de la manifestation.

Nombre de table souhaitée : ..... x 6€ , soit .....€

Nombre de portant souhaité (non fourni) : ..... x 2 € , soit .....€

**Total à payer** : .....€

(chèque au nom de « les amis de l'école de Pompadour » ou en espèces dans une enveloppe)

Fait à : ..... le : ..... Signature:

A remettre dans le cahier de correspondance de votre enfant OU à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de Pompadour OU inscrire-vous sur le lien via educartable.

**Joindre une photocopie de la carte d'identité recto-verso, à votre règlement**

**Café offert à votre arrivée**

Infos par mail : [amis.ecole.pompadour@gmail.com](mailto:amis.ecole.pompadour@gmail.com) ou par SMS: Sophie : 06 78 54 55 76

Astuces :

- N'hésiter pas à nous demander flyers et affiches à distribuer autour de vous (collège, entreprises, CE, ...)
- Prévoir de la monnaie \$ et des poches \$ pour vos acheteurs.

En partenariat avec une association locale pour récupérer ce qui n'est pas vendu.